

**SÉCURITÉ** L'intersyndicale du Cantal s'est retrouvée à Talizat pour la journée mondiale de la sécurité au travail. Sur le lieu d'un accident mortel en octobre 2022.

# Sécurité au travail : loin du compte

Vendredi 28 avril, les représentants CGT, CFDT, FSU et de la France Insoumise se sont retrouvés à Talizat pour la Journée internationale de la sécurité au travail. Là, sur le bord d'une route, un homme est mort en exerçant son métier. La cinquantaine de personnes présentes lui a rendu hommage par une minute de silence, apportant ainsi un soutien à la famille engagée pour déterminer les responsabilités du drame. En France, en 2023, "le travail tue encore ou rend malade". L'accident de Talizat témoigne d'une situation "qui se dégrade pour les travailleurs au profit des actionnaires" et où la sous-traitance en cascade enlève toute responsabilité aux donneurs d'ordre, résument les différentes prises de paroles.

## Accident mortel

Samedi 15 octobre 2022, à 11 heures, Aymen Sahli mourait électrocuté<sup>(1)</sup>. Son collègue était grièvement blessé. Les deux hommes avaient pour mission de changer des poteaux destinés à supporter la fibre optique déjà présente. "Sur le poteau bois à remplacer, il n'y a aucune indica-



Les participants se sont recueillis sur le lieu du drame en hommage aux deux victimes.

tion de danger alors que nous sommes sous une ligne moyenne tension de 20 000 volts, décrit Franck Refouvet, agent d'Orange et responsable CGT, venu à l'époque constater sur les lieux le contexte de l'accident. La présence de cette ligne nécessite la pose de poteaux composites et non métalliques comme cela a été le cas."

Beaucoup de questions restent en suspens sur le manque d'information sur les risques, sur la livraison de poteaux ne correspondant pas à la situation. Le fait qu'Aymen

mois auparavant, dans les Alpes de Haute-Provence, un homme est mort dans les mêmes conditions en changeant un poteau sous une ligne haute tension, "Rien n'a été fait", s'indigne Eric Chanut.

## Les conditions du pire

Et, dans une ligne de sous-traitance d'une demi-douzaine d'étages, comme à Talizat, il est de plus en plus difficile d'identifier les auteurs des manquements à la protection des travailleurs. Dans cette nébuleuse de la sous-traitance, chacun renvoie la responsabilité sur l'autre. "Sans reconnaissance, on ne cherche pas les solutions pour améliorer les choses, constate Franck Lacampre (CGT). La situation se détériore dans de nombreux secteurs tant sur le plan des accidents que des maladies liées au travail, physique et psychique. La recherche de la rentabilité et la pression hiérarchique, véritable violence managériale, font des ravages."

La France est d'ailleurs très mauvaise élève selon l'Organisation internationale du travail (OIT) avec 790 morts au travail en 2019 recensés par la Cham, hors fonction publique, indépendants, arti-

## RETRAITE

■ En plein conflit contre la retraite à 64 ans, il était fait allusion au lien entre la sécurité au travail et l'allongement des temps de carrière. Dans un courrier de la CGT BTP destiné aux parlementaires de la Région Auvergne, 7 salariés sur 10 de ce secteur d'activité ne sont plus en activité à 60 ans pour raison de santé.

Selon l'Insee, 2,5% des hommes les plus pauvres meurent avant 65 ans, pour 5% chez les plus riches.

sans... et hors suicides (7 000 victimes de maladies professionnelles dans le BTP par exemple), 48% des accidents au travail ne seraient pas déclarés. Les affaires classées sans suite ont bondi de 19 à 30%. Dans le même temps, les syndicats déplorent la baisse continue du nombre de médecins du travail, des inspections et la suppression des CHSCT qui permettent d'améliorer les conditions et d'assurer la prévention des risques.

**B. PARRET**

(1) Complément d'enquête, sur France 2, consacré son édition du jeudi 20 avril au sujet du "travail qui tue", avec l'exemple de Talizat.